

# LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

LA GAZETTE ou le KANNADIG espère que l'été a été agréable. Le Kannadig est ravi de vous annoncer les principaux rendez-vous de la rentrée, toujours propices aux échanges. Bonne Rentrée !

N°41 : SEPTEMBRE 2018

## Les animations du mois

**Vendredi 7 septembre à 17h00**

Conseil Municipal des Jeunes  
Mairie

**Samedi 8 septembre à 9h30**

Forum des Associations  
Maison des Associations

**Samedi 8 septembre à 10h15**

Challenge Pétanque  
Plateau  
Pétanque Loisirs

**Samedi 15 septembre &**

**Dimanche 16 septembre \***  
Journées du patrimoine

**Vendredi 21 septembre 18h00**

Conseil Municipal  
Mairie

**Samedi 29 septembre 10h-12h**

Nettoyage du Bois de Pleuven  
Bois de Pleuven  
ARPB

**Dimanche 30 septembre**

**9h-16h30**  
GRANDE FRIPERIE  
Salle des Sports  
SYnergy

**Mercredi 3 octobre 15h-19h**

Collecte de Sang  
Maison des Associations  
EFS et Donneurs de sang

**Vendredi 5 octobre à 17h00**

Conseil Municipal des Jeunes  
Mairie

**Dimanche 7 octobre**

Repas des aînés  
Maison des Associations

**Jusqu'au 02 Octobre**

Exposition sur la Généalogie  
Médiathèque

## A ne pas oublier :

❖ **St Tif Coiffure** souhaite vous annoncer sa cessation d'activité, le salon fermera ses portes le samedi 8 septembre à 16h pour rouvrir prochainement sous une nouvelle enseigne (mais rassurez-vous, toujours un salon de coiffure). Rachel, coiffeuse depuis 16 années à Saint-Yvi, tient à remercier chaleureusement ses fidèles clients.

Nous souhaitons une bonne continuation à Rachel et nous sommes impatients d'accueillir notre nouvelle coiffeuse.

❖ **L'ASSOCIATION AK29 Santé** proposera des séances de gym d'entretien pour la saison 2018-2019, les mercredis de 18H15 à 19H15 à la Maison des Associations, Salle 1. Les cours seront animés par Sébastien GUETON-ESTRADE éducateur sportif. Possibilité d'un cours à l'essai.

Les formulaires d'inscription seront disponibles lors du forum des Associations le 8 septembre, lors des cours ou par mail.

Pour toute demande d'information: [contact@ak29-sante.com](mailto:contact@ak29-sante.com)

❖ **A l'occasion des journées du Patrimoine \***, vous seront proposées :

- Une visite guidée et une exposition, le samedi 15 septembre de 14 à 18 heures à la Chapelle de Locmaria,

- Une visite guidée de l'Eglise de Saint-Yvi, le dimanche 16 de 14 à 18 heures.

Cette précieuse animation (organisée par l'association Glad Sant Ivi) redonne vie à la mise en valeur de notre patrimoine religieux.

❖ Le **groupe LYZ'AN TRIO**, bien connu des Saint-Yviens puisque saint-yvien lui-même, prépare un nouvel album de compositions originales à 100%. Il vous propose de vous associer à la production en participant à la prévente, en adressant un chèque à LYZ'AN, Kerguinou 29140 Saint-Yvi.

❖ Suite au transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement à CCA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, une nouvelle organisation est mise en place. **Il est demandé de communiquer votre propre relevé à partir d'août et jusqu'à fin septembre, sur le coupon auto-relève** figurant en bas du courrier accompagnant la dernière facture adressée en mai. A défaut, une estimation de consommation vous sera alors facturée. Ce coupon est à retourner complété par voie postale à : **Services Techniques de Rosporden - 7 rue de Scaër - 29140 ROSPORDEN**

❖ Pour la rentrée, nous vous rappelons les **horaires d'école** : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi **9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30, ouverture des portails à 8h50 et 13h20**

**Les lieux d'accueils périscolaires** ont été modifiés : Cp-Ce1 en salle informatique (côté maternelle), Ce2-Cm1-Cm2 en salle périscolaire élémentaire, les maternelles en salle périscolaire maternelle.

❖ Petit mot sur les effectifs de cette rentrée scolaire:

- en Maternelle 125 enfants pour 5 classes,
- en Élémentaire 191 enfants, avec une ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe,
- à l'Ecole Sainte Anne, 73 élèves pour 3 classes

❖ Pour permettre de vous appliquer la **bonne tarification du restaurant scolaire**, nous vous rappelons qu'il est indispensable de fournir les derniers avis d'imposition sur les revenus 2017 (toutes les pages et les 2 avis pour les couples séparés). **Merci de les déposer en Mairie avant le 15 Septembre sous pli cacheté.**

*Petra e lar ar gwénén ?  
«Eid dastum, keméret poén »*

*Vous souhaitez  
nous joindre ...*

Mairie : 02 98 94 72 11

 [contact@saint-yvi.bzh](mailto:contact@saint-yvi.bzh)

 [www.saint-yvi.bzh](http://www.saint-yvi.bzh)

*Où sommes-nous ?*

2, Place de la  
Mairie  
29140 Saint-Yvi

*Les heures d'ouverture au public*

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mercredi :** 8h30 à 12h00

**Samedi matin :** 9h00 à 11h30

**Astreinte eau**

02 98 60 77 10 - [eau@cca.bzh](mailto:eau@cca.bzh)

Maison de l'Emploi vous informe d'une permanence destinée au : *règlement amiable des conflits de voisinage ou de famille, consommateur et professionnel, locataire et propriétaire, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture.* Sur rendez-vous en matinée. **Jeudi 6 septembre, maison de l'emploi, 2, rue Victor-Hugo (à côté de la poste), Rosporden.**  
**Inscription avant le 5 septembre. Contact : 02 98 66 96 50.**

**L'Espace Jeunes, après l'été, reprend son rythme scolaire, les mercredis et samedis de 13h30 à 17h30.**

**Compte tenu de la forte fréquentation de l'ALSH au mois de septembre, il est recommandé de prévoir les inscriptions de vos enfants le plus tôt possible et au minimum 10 jours avant la date.**

Pour information, tous les mercredis de septembre sont actuellement complets avec 50 enfants inscrits

Comme chaque année, **le CCAS apporte une aide financière pour la pratique par vos enfants d'une activité sportive ou culturelle.**

Pour en bénéficier, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Etre saint-yvien et âgé de 4 à 18 ans révolus,
- Etre inscrit dans une association saint-yvienne ou extérieure si l'activité n'est pas proposée sur Saint-Yvi
- QUOTIENT soit inférieur ou égal à 700 €, avec  $QUOTIENT = (Revenu\ fiscal\ de\ référence\ 2017) / (Parts\ fiscales\ X\ 12)$

1. Compléter le formulaire [Imprimé Sport et Culture 2018-2019.pdf](#) à télécharger sur [www.saint-yvi.bzh](http://www.saint-yvi.bzh) ou à retirer en mairie,
2. Le signer et le transmettre à son association pour certification,
3. Retourner le formulaire certifié en mairie accompagné des pièces suivantes : un RIB, livret de famille ou carte nationale d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, avis d'imposition 2017.

#### Les naissances de juillet-août :

- |                                    |                               |                                 |
|------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| - MOUSTER Owen né le 9/07          | - NEDELEC Awena née le 13/07  | - FAIRIER Lou né le 20/07       |
| - SÉGALEN Téa et Ylan nés le 29/07 | - LE DEUFF Léo né le 01/08    | - APPLINCOURT Aaron né le 01/08 |
| - RANNOU Clémence née le 05/08     | - ROBIN Jenifaël née le 04/08 | - MOALIGOU Titouan né le 21/08  |

**Pour ce mois, l'E-bus s'arrêtera à Saint-Yvi pour animer les ateliers suivants :**

- Les samedis 15, 22, 29 (et 6 octobre) de 10h à 12h : photographie numérique
- Les samedis 15 et 22 de 14h à 16h : Montage vidéo
- Le samedi 29 (et 6 octobre) de 14h à 16h : Atelier 3D

Toutefois si vous souhaitez profiter des arrêts de l'E-bus dans les communes voisines, n'hésitez pas à visiter le facebook de l'e-bus : #ebuscca ou contacter l'équipe de l'E-bus par email : [ebus@cca.bzh](mailto:ebus@cca.bzh) . Le programme complet est en ligne sur le site internet de CCA [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) (rubrique E-Bus). Les inscriptions se font au : 02 98 97 77 07

#### Horaires de la bibliothèque

Lundi	Fermé
Mardi	16H30 – 18H30
Mercredi	10H30 – 12H00 16H30 – 18H30
Jeudi	16H30 – 18H30
Vendredi	16H30 – 18H30
Samedi	10H30 – 12H00 14H00 – 16H00
Dimanche	Fermé

**Proxi sera fermé du 8 septembre inclus au 17 septembre avec une réouverture mardi 18**

#### Horaires d'ouverture de votre POSTE

(Heure limite dépôt de courrier dans la semaine 15h30, le samedi 12h00) :

Lundis, mardi, jeudi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,

Mercredi : de 9h30 à 12h00,

Vendredi : de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

\*\* Traduction du dicton breton du mois :

**Que disent les abeilles ? « Pour amasser, mets-y ta peine. »**

#### Pharmacies de garde

- Du 1<sup>er</sup> au 7 septembre** : Pharmacie Célin - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 57  
**Du 8 au 14 septembre** : Pharmacie du Bois d'Amour - 8 rue Emile Bernard, 29930 PONT AVEN - 02 98 06 14 76  
**Du 15 au 21 septembre** : Pharmacie Rouchon Anne-Soizic - 13 rue Yves Allain, 29970 TREGOUREZ - 02 98 59 12 22  
**Du 22 au 28 Septembre** : Pharmacie Trichet - 1 rue De Quimper, 29370 ELLIANT - 02 98 94 18 23  
**Du 29 Septembre au 5 Octobre** : Pharmacie Deniel Paugam - 15 rue François Cadoret - 29340 RIEC-SUR-BELON - 02 98 06 91 42

#### Les numéros de téléphone à connaître ...

- Appel d'urgence européen unique : 112
- Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88
- Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29
- Gendarmerie et Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti poison : 02 99 59 22 22
- Médecins :
- . SOVER Gabriel  
29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.70.94 / 07.85.87.80.67
- . HAMON Pascale – 8 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.77.87

- Pharmacie :  
TORION Jean-Noël – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05
- Cabinet d'infirmières :  
. BOUTAIN Chloé / PELETER Catherine –  
2 rue de la Paix - 06.60.11.66.85  
. CARFANTAN Hélène - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile –  
MOURRA Marie-Christine –  
29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.75.58
- Masseurs – Kinésithérapeutes :  
SCAVENNEC Thierry – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69  
. BECAM David (osthéo) – COZIC TITOUR Emmanuelle –  
ROUGERON Patrick - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48